

Union & Dynamisme

pour Saint Christol lez Alès

Le Journal de l'opposition municipale

AVIS DE RECHERCHE

Avec la nouvelle convention Police Nationale-Police Municipale...

On recherche des fonctionnaires de la Police Nationale sur le terrain à Saint Christol.

En cas de découverte, prévenez le Maire au 04 66 60 74 04.

Bonnes fêtes et Bonne année 2017

Editorial

UNE CONCLUSION QUI S'IMPOSE

Lors d'une récente réunion concernant les référents de la Participation citoyenne mis en place en 2016, les autorités de la Police Nationale ont précisé, qu'entre 2011 et 2014, les cambriolages avaient diminué de plus de 22%. Cette période antérieure à la mise en place des « voisins vigilants », correspond au désengagement sur Saint Christol de la Police Nationale et à la quasi fermeture de leur bureau saint christolen.

Conclusion évidente si on veut que les cambriolages disparaissent totalement sur Saint Christol, il n'y a qu'à supprimer les interventions de la Police Nationale !!!! De qui se moque-t-on, alors que les policiers nationaux sont dans



la rue pour dénoncer le manque d'effectifs (moins 13000 sous la présidence Sarkozy) et de moyens !!!

Accessoirement, le Maire de Saint Christol, toujours en avance d'une guerre, a signé en novembre, une convention entre la Police Nationale et la Police Municipale qui transfère la majorité des compétences et des interventions de la Police Nationale vers la Police Municipale. Donc rassurez vous braves gens... les cambriolages continueront à diminuer... statistiquement parlant !

Marcel Chazal

Président d'Union & Dynamisme pour Saint Christol

GRAND LOTO

De l'association UNION & DYNAMISME

DIMANCHE 1^{er} JANVIER 2017

À 15H - MAISON POUR TOUS

Une croisière en Méditerranée pour 2



L'ENIGME DE L'ACHAT DU MINIBUS MUNICIPAL

La mairie possède 2 minibus de 9 places. L'un d'eux dédié aux associations, a eu récemment un accident, heureusement sans gravité pour ses occupants. Par contre le véhicule est HS et l'assurance de son côté envisage un remboursement autour de 13 000 euros

Au conseil municipal de novembre, la décision modificative n° 4 prévoit de réserver 21400 euros en investissements pour l'achat d'un nouveau véhicule. Quelques minutes après, sa majesté, Jean Charles 1^{er} proposait une demande de subvention dans le cadre du « Contrat de Ruralité » pour l'achat du fameux minibus pour une valeur estimée à 29600 euros hors taxe. Comprenez qui pourra 21400 euros d'abord, 29600 ht ensuite !!!

Faisons un calcul simple: 13000 euros de remboursement de l'assurance, 21400 euros réservés au budget, supposons une subvention de 6000 euros dans le cadre du Contrat de Ruralité, coût global du minibus envisagé 40 000 eurosPour un fourgon 9 places....les sièges doivent être en cuir première fleur. Quand on vous dit que ce Maire gère la commune « en bon père de famille » !!!

Deux remarques :

La commune sous la municipalité de Jean Sirvin et par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée avait mis à la disposition des associations, un minibus gratuit pour la commune car payé par la publicité. La municipalité suivante celle de Roux s'était empressée de restituer le minibus gratuit car elle jugeait son paiement par la publicité « pénalisant » pour les entreprises en igno-

rant superbement que les dites entreprises déduisent de leurs bénéfices de telles publicités et payent ainsi moins d'impôts. Résultat la même municipalité acheta 2 minibus aux frais du contribuable local et l'actuelle dans le cadre de sa politique de renouveau suit son exemple. Olé !

Le fameux « Contrat de Ruralité » met 20 millions d'euros à la disposition des communes de la région Occitanie. Cette somme, d'après le dit contrat est sous forme de subventions, destinée « à revitaliser le bourg centre » à développer « l'attractivité du territoire », à favoriser « transition écologique », etc ...

Dans ce but qu'a proposé Jean Charles 1^{er} : l'achat d'un minibus et une subvention pour le programme d'accès pour les personnes à mobilité réduite (programme par ailleurs déjà subventionné).

Jean Sirvin a donc fait remarquer, lors de ce même conseil, que de telles propositions dénotaient un manque total d'ambition pour Saint Christol et dans la foulée a proposé un programme d'installation de capteurs solaires pour chauffer l'eau des futurs vestiaires de ROURET très énergivores dans ce domaine.

Dans le cadre d'une opposition constructive, nous ajouterions qu'une demande de subvention était envisageable pour acquérir en centre ville une maison et son terrain à proximité de la mairie afin d'y réaliser une opération de logements sociaux pour personnes âgées, cela répondrait au moins à deux critères du contrat de ruralité.

EXTRAORDINAIRE

Ce dernier trimestre 2016 à l'initiative du Maire se sont déroulées les réunions de quartier. Traditionnellement, elles sont précédées d'un diaporama présentant les différentes réalisations municipales normalement de l'année 2016.

Peu regardant sur la chronologie, les auteurs présentent parfois notamment pour la voirie des travaux des années précédentes !!!

Bien sûr, en vedette apparaissent les 11 caméras de la vidéosurveillance toutes installées dans le quartier de la Pyramide...Y compris devant la Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole qui possèdent leur propre système de vidéo surveillance. Par contre aucune ne couvre la proximité des 3 groupes scolaires de la commune. Méchamment, on peut en conclure que, pour eux, il vaut mieux protéger le fric que les gosses !!!

On ne précise pas le coût de l'opération...plus de 100 000 euros (subventionnés à 40% par l'État) soit plus de 9000 euros la caméra. Faisons un calcul simple, en supposant que le quartier de la Pyramide représente 1/10 de la population soit environ 700 habitants, pour que le système soit mis en place dans tous les quartiers pour protéger TOUS les saint christolens, c'est un investissement de plus de

1 000 000 d'euros minimum à prévoir !!!

Ensuite le diaporama nous montre deux autres réalisations phares purement et simplement « piquées » au mandat de leurs prédécesseurs : la nouvelle chaufferie de Joliot Curie (réalisée 4 ans après) et la voie verte entre le chemin de Cabot et des Pensions à la fréquentation aléatoire et qui a permis d'offrir au Grand Alès, une entrée à la Z.A. de la Pyramide à plus de 20 000 euros, inutilisée, mais payée par le contribuable saint christolen.

Et tout le reste du diaporama, c'est le défilé des gendarmes couchés, coussins berlinois, balises routières sans oublier les peintures routières et dans les écoles...Bref d'énormes programmes d'avenir pour le développement de notre commune mais une réalité, le reflet de leur gestion !!!

VESTIAIRE DE ROURET

Malgré l'engagement du Maire, le chantier n'est toujours pas commencé. Par contre, au conseil de novembre, il a demandé de voter un avenant concernant une augmentation du coût de l'opération avant même que le chantier n'ait débuté. ... toujours dans le cadre de « la gestion en bon père de famille » !

MONSIEUR J'AI TOUT INVENTE

Au cas où vous l'ignorez, sachez braves gens, qu'en matière d'environnement l'actuel premier adjoint a tout inventé :

Le fleurissement de la ville, c'est évident les 2 municipalités précédentes n'avaient rien fait et n'avaient même pas pensé installer de jarres d'Anduze pour un coût de7000 euros !!!

Les problèmes de l'eau, il paraît que depuis qu'il est là, le syndicat de l'Avène s'est engagé à réduire les fuites sur le réseau, à ceci près que la décision a été prise dans les années 2000 avec un certain succès, relatif d'ailleurs, puisque les pertes qui représentaient, à cette époque 70% du volume pompé, ont été ramenées à moins de 60%.

La lutte contre la prolifération dans le périmètre de l'agglomération des panneaux publicitaires, aujourd'hui interdits par la loi : Espérons que « Monsieur j'ai tout inventé » sera dans ce domaine aussi efficace qu'une précédente déléguée à l'environnement, Madame Christiane Perge qui, sous la municipalité Sirvin, après une lutte épique avait réussi à faire supprimer la majorité des 4 par 3 le long des grands axes.

La prévention contre les inondations ; d'après son ami le Maire, « Monsieur j'ai tout inventé » a décidé d'une nouvelle forme d'action : se rendre en délégation le long du lit de l'Alzon. Quelques années auparavant, la Municipalité Sirvin, en collaboration avec le GRAND ALES, avait entrepris, avec succès d'énormes travaux pour mettre en sécurité Cavalas, Le Moulin Cévenol, le ruisseau Central etc... Aujourd'hui, par exemple, le bassin de rétention sur l' Alzon, lié à la construction du Lycée, est dans un état de total abandon... Il paraît qu'on ignore à qui il appartient...conséquences personne ne l'entretient alors qu'il pourrait fort bien fonctionner comme zone de détente pour les lycéens et accessoirement les st christolens.

« Monsieur j'ai tout inventé » reprenant encore une fois une action de ses prédécesseurs se veut le champion de la

lutte contre les pesticides et plus généralement la pollution. BRAVO.

La majorité des st christolens qui se sont fait piquer tout l'été par des nuées de moustiques, ...lui en sont infiniment reconnaissants !!

Au fait à quand l'intervention du 1° adjoint, Roi de l'environnement concernant deux problèmes actuels :

L'arrivée à saturation de la station d'épuration ? A quant une solution alternative à ce problème qui risque, tout simplement de bloquer le développement de la commune ?

Quand notre chevalier blanc de l'environnement nous fera-t-il le point sur les dysfonctionnements de l'usine de Salindres de traitement des ordures ménagères. Entre temps cette usine qui devait diminuer le coût de traitement des dites ordures de 40% ne tient pas ses objectifs. D'ailleurs, aux demandes répétées de Jean Sirvin, Conseiller Municipal, à ce sujet, Le Maire a récemment timidement reconnu l'existence de problèmes de fonctionnement dans cette usine. Entre temps, les contribuables locaux paient une taxe d'enlèvement des ordures ménagères à un taux de 14% alors qu'il n'est que de 10% à Nîmes Métropole .

Reste le problème de l'interdiction du brûlage des déchets verts en fonction du caractère très polluant de cette pratique. Notre ami Grégory Thomas, lors du dernier comité consultatif de l'environnement avait posé la question d'une solution alternative à la déchetterie notamment pour nos concitoyens éprouvant des difficultés diverses à s'y rendre.

A ce jour, aucune réponse concrète n'a été donnée... « ILS » réfléchissent, peut être en tout logique à interdire...les feux de cheminée !!!

Jean SIRVIN
Conseiller Municipal

Logement social à Saint Christol : une pénalité qui coûte cher

47 921 euros annuels : c'est la **pénalité que paye la ville de Saint Christol avec nos impôts** pour ne pas respecter les 20% de logements sociaux (objectif porté à 25% récemment). En effet, **notre ville compte aujourd'hui 287 logements sociaux** (soit 9%), alors **qu'il en faudrait 349 de plus**. Il a été fixé à la ville **deux objectifs pour rattraper son retard** : en construire 79 entre 2014 et 2016 et **182 entre 2014 et 2019**, c'est-à-dire pour ce dernier chiffre, sur la durée de l'actuel mandat. Certes, ces chiffres sont ambitieux mais, presque 3 ans après l'élection de la majorité actuelle, on peut légitimement penser que l'objectif de 79 ne sera jamais atteint, ni en 2019, ni en 2020, année de la fin du mandat. **À ce jour, le bilan de la municipalité en matière de logement social est proche de...zéro !**

Peut-être préfère-t-elle payer cette pénalité, qui sera bien entendue amenée à augmenter au fil des années si rien n'est fait ?

Rappelons que la construction de logements sociaux sur Saint Christol n'a jamais eu ni pour objectif, ni pour résultat d'implanter un nouveau « Prés Saint Jean » dans notre

ville. J'affirme par ailleurs que les besoins en logement social existent suffisamment parmi les saint christolens, particulièrement chez les jeunes, célibataires ou en couple qui démarrent dans la vie, mais aussi parmi nos retraités aux pensions modestes pour que nous n'ayons pas à aller chercher les bénéficiaires ailleurs. C'est pour Union & Dynamisme, une question d'intérêt général pour les Saint Christolens. Pour la majorité en place, c'est une manière de voir Saint Christol, sans doute autrement, mais sans avenir.

Grégory THOMAS

LA GRANDE FOULE

Pour l'inauguration de la voie verte chemin de Cabot- Les Pensions, c'était vraiment la grande foule : le Maire, des élus se comptant sur les doigts d'une main et quelques jeunes récupérés par Miss Brushing. Même pas l'ancien Maire Ph. ROUX et ses amis, les vrais auteurs de ce projet à plus de 100 000 euros. GROS INGRATS VA !!!

TRIBUNE LIBRE

Libéralisation du marché du travail : La Droite en rêvait, la Gauche l'a fait !

La fin du mandat de François Hollande aura été marquée par trois lois (Macron ; Rebsamen et El Khomri, dont la dernière plus communément appelée « Loi Travail » a été passée en force par le 49.3 et l'assentiment du Syndicat CFDT), vont bouleverser totalement l'idée que l'on se faisait d'une relation de travail.

Ainsi, avec les décrets d'applications qui sortent et vont sortir avant les prochaines échéances électorales (plus de 150), on s'apprête à revenir sur des acquis qu'ont obtenus de hautes luttes nos aïeux, avant et après la seconde guerre mondiale.

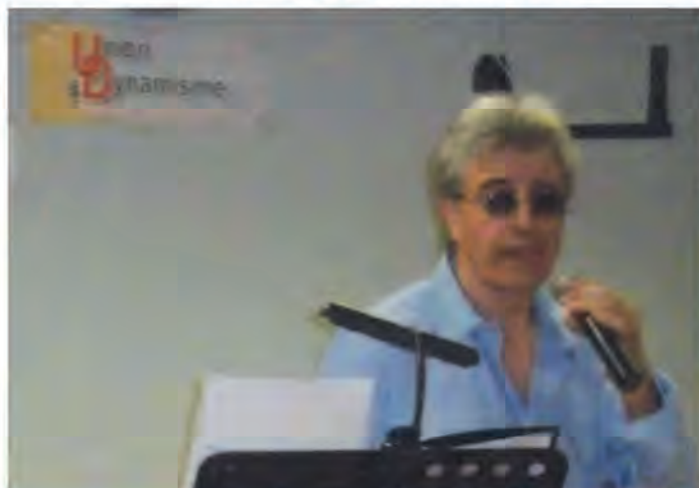
Pour quelques « miettes » qu'on nous a laissées (notamment en améliorant les droits aux congés pour événements familiaux et en créant un droit à la déconnexion), le gouvernement s'est attaqué à :

- Un des principes essentiel du Droit qui est la hiérarchie des normes (porte ouverte à la conclusion d'accords de compétitivité) ;
- Au fonctionnement de la médecine du travail ;
- A la rémunération des heures supplémentaires ;
- Au temps de travail (contingent d'heures supplémentaires ; travail du dimanche et de nuit ; sécurisation des conventions de forfait) ;
- Mise en place de critères facilitant la mise en œuvre des licenciements économiques ;
- Modification du fonctionnement des Institutions Représentatives du Personnel (extension des DUP au moins de 300 salariés ; diminution des heures de délégation ; modification des critères pour valider un accord d'entreprise, avec notamment la possibilité en cas de blocage, de faire appel à un référendum).

En mettant en avant le fait que nos entreprises doivent être compétitives par rapport à nos voisins européens ; qu'il faut rassurer le patronat pour qu'il procède à des embauches si l'on souhaite une réelle inversion de la courbe du chômage, on ne fait que préparer un avenir sombre à nos enfants : ils rentreront dans le monde du travail dans un contexte des plus difficile (au bas mot, un retour de 50 ans en arrière), et vous le verrez, sans pour autant que l'on arrive à résorber le nombre de chômeurs.

Sébastien GIL, Militant Syndicaliste

GROS SUCCES DU TOUR DE CHANT DE JACQUES MAGNARD



Jacques Magnard, invité par UNION & DYNAMISME à chanter Jean FERRAT a réussi, dimanche 27 novembre à remplir la salle Martial Bouat de la Maison pour Tous. C'est en effet plus de 150 personnes qui ont assisté et à la fin participé ravis au tour de chant du saint christolien Jacques Magnard. De l'avis unanime, ce fut une excellente fin d'après-midi que tous ont passée en écoutant les standards et autres chansons moins connues de Jean Ferrat deux heures durant. Bref pour une première, une très grosse réussite qu'Union et Dynamisme tentera de renouveler !!!



Hommage à Léonard Cohen

Le débit lent, presque hypnotique, d'un timbre de voix grave jusqu'au frisson... s'est éteint.

Le poète qui s'était décidé, cette année 1968, à poser ses mots en équilibre sur des cordes de guitare, a rejoint l'ombre qui a toujours enveloppé ses textes majestueux d'amertume assumée par des arrangements dépouillés à la limite du défi.

Le nombre d'albums « tribute » et d'interprétations de ses chansons qui

jalonnent près de 50 ans de l'univers musical, témoignent de la fascination, proche de la vénération, que Léonard Cohen a exercé sur d'innombrables artistes dans des genres pourtant souvent bien différents.

C'est à 73 ans, après une période ascétique durant laquelle il est pratiquement ruiné par son comptable et son agent, qu'il reprend la scène, entouré d'un groupe fantastique avec lequel il assure des concerts jusqu'à

23.000 places lors de sa tournée triomphale 2008-2009, sublimés par la choriste Anjani Thomas, devenue sa fiancée.

Pour une grande partie du public français, c'est « la complainte du Partisan » (the Partisan) qui restera attachée à la photo éternellement sépia de celui qui « construisait ses chansons comme des Volvo : faites pour durer trente ans ».

Serge BOULAY